

Le Cabaret la crèche, un divertissement agréable à deux pas de chez-vous !

Visiter notre site internet afin de découvrir nos nombreux choix de spectacles! Billetterie en ligne : www.cabaretlacreche.com

Vous trouverez une belle diversité, et ce pour tous les goûts ;-)

De plus, venez bruncher avec nous tous les dimanches de 9 h à 14 h

Téléphone 450-803-1311

**Vous n'avez pas le goût de cuisiner et de rester à la maison?
Venez-vous dégourdir et manger avec nous les jeudis et vendredis!**

LES SACRÉS JEUDI CHANSONNIER

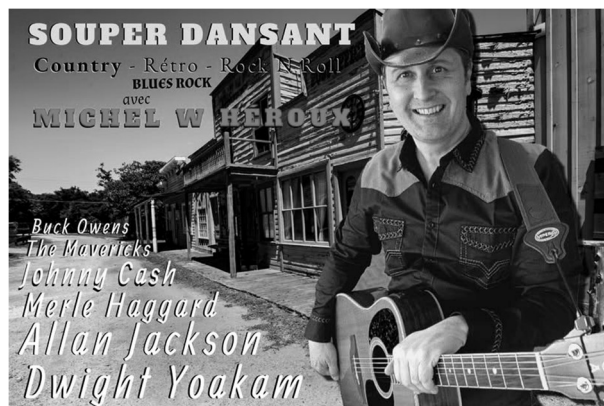
Venez passer du bon temps avec nous lors des sacrés jeudis chansonnier! Souper servi à partir de 17 h. Menu à la carte sur place (entrée gratuite)

DES VENDREDIS SOUPERS-DANSANTS

13 juin, 20 juin, 4 juillet, 11 juillet, 18 juillet, 25 juillet, 1er août et 22 août 2025 Entrée gratuite dès 17 h et menu à la carte disponible sur place!

Merci à toute ma clientèle ! Au plaisir de vous recevoir 😊

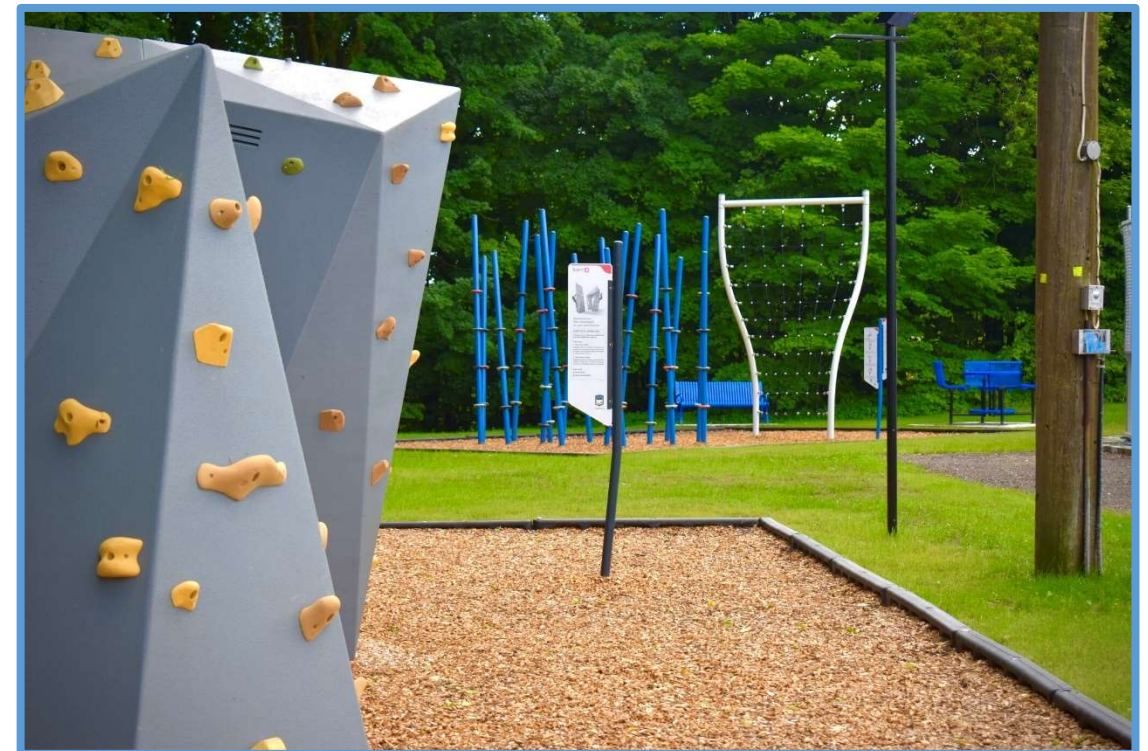
Sandra Allard 😊



ENTRE-NOUS

LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-CLÉOPHAS-DE-BRANDON

Le 5 juin 2025, Vol 26, no 1



SAINT-CLÉOPHAS-DE-BRANDON

Bureau municipal : 750 Principale, Saint-Cléophas-de-Brandon, J0K 2A0
 Téléphone : 450-889-5683 poste 6600
 Site internet : <http://www.st-cleophas.qc.ca>
 Facebook : Municipalité de St Cléophas de Brandon

Direction Générale : Catherine Gagnon
 courriel: dg@st-cleophas.qc.ca

Centre d'action bénévole Brandon : 450-835-9033

Centre sportif et culturel Brandon : 450-835-1454

Inspecteur, urbanisme et environnement : tél:450-836-7007 poste 2573
 Jonathan Arsenault : courriel : urbanisme@st-cleophas.qc.ca

Sécurité Incendie de la MRC de D'Autray : 450-836-7007 poste 2550

Permis de feu : 450-836-7007 poste 2510

Service Transport : (Transport adapté, Taxibus, Transport en commun) : 450-835-9711

CONSEIL MUNICIPAL

Audrey Sénéchal	Mairesse
Olivier Plante	Conseiller #1
Michel Allard	Conseiller #2
Line Rondeau	Conseillère #3
Gilles Côté	Conseiller #4
Marie-Josée Bibeau	Conseillère # 5
Bernard Coutu	Conseiller #6

Urgence / Pompier: 911

Info-Transport : 511

Info-Santé : 811

Tel-Ainés : 1 877-353-2460

CONSEILS DE CHARL'EAU

Quels sont les règlements concernant le foyer extérieur ?

Juin 2025

Feux de bois dans un foyer extérieur:

- ✓ Le foyer ne doit pas être installé en cour avant d'un bâtiment.
- ✓ Il doit être situé à une distance minimale de un (1) mètre des limites de la propriété et à une distance minimale de quatre (4) mètres de toute construction, haie, arbustes ou boisé.
- ✓ Le foyer ne peut se trouver sous un arbre ou toute autre végétation.
- ✓ Le foyer extérieur doit être fermé sur toutes ses faces, soit par des matériaux non combustibles ou par un pare-étincelles.
- ✓ Un feu dans un foyer extérieur non conforme est considéré comme un feu à ciel ouvert (voir informations à ce sujet).
- ✓ Le fait de faire un feu ne doit pas nuire à votre voisinage.



POUR PLUS D'INFORMATIONS:



Service de Sécurité Incendie
 de la MRC de D'Autray
 Division prévention
www.mrcautray.qc.ca



Tél: (450) 836-7007 poste 2510



550, rue De Montcalm
 Berthierville (Québec) J0K 1A0



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

Objet : Vigilants pour la vie

St-Gabriel, 7 mai 2025. La Sûreté du Québec de la MRC de d'Autray vous rappelle qu'il est important pour la sécurité de tous de partager la route, en faisant preuve de courtoisie. Avec l'arrivée du printemps, la cohabitation des piétons, des cyclistes et des automobilistes sera accrue dans les rues. D'ailleurs, dans les rues de la municipalité, vous pouvez apercevoir plusieurs passages piétonniers et feux de circulation permettant de réduire le nombre de collisions impliquant des automobilistes et des piétons.

Voici quelques conseils pour les automobilistes :

- À l'approche d'un passage pour piétons, **ralentissez**.
- Lorsqu'un piéton s'engage dans un passage piétonnier, vous avez l'obligation de vous immobiliser afin de lui permettre de traverser en toute sécurité. Il a priorité sur vous.
- Soyez attentif à la route et évitez toute distraction : recherche de musique, objets qui ont roulés sous votre siège, cellulaire, etc.
- Respectez les brigadiers et la vitesse réduite en zone scolaire également.

Si vous ne respectez pas le droit de passage d'un piéton, vous vous exposez à une amende de 100 \$ plus les frais pour un total de : 186\$

Voici quelques conseils pour les piétons :

- Portez des vêtements clairs ou des accessoires réfléchissants.
- Marchez sur le trottoir et s'il n'y en a pas, marchez sur le bord de la rue dans le sens contraire de la circulation.
- Regardez : Gauche, Droite, Gauche avant de traverser et assurez-vous d'avoir été bien vu par les automobilistes.
- Traversez aux intersections les plus près en respectant la signalisation (Feux pour piétons, feux de circulation ou panneaux d'arrêts)

Josianne Giard
Sergente coordonnatrice locale en police communautaire
SQ MRC de d'Autray

MOT DE LA MAIRESSE

Chers concitoyennes et concitoyens,

Vivement l'arrivée de la belle saison estivale. Les rires des enfants se font entendre dans le parc des Gaulois.

Prenez le temps de vous promener et découvrir les arbres et arbustes fruitiers aux alentours de la patinoire, tout au long du sentier et dans le parc Poirier.

Avec la belle température, le feuillage apparaît et par la suite, nous espérons peut-être quelques fruits.

Je vous encourage à saisir chaque opportunité pour vous réunir, apprécier les parcs, sentier et les divers plateaux sportifs disponibles. Si vous désirez essayer le "Pickleball" ou le "Shuffleboard", simplement contacter le bureau municipal, un peu à l'avance, pour l'accès aux équipements.

Encore une fois, nous demandons votre collaboration afin de conserver le bon état des installations communautaires. Prenez le temps de conscientiser les enfants et vos visiteurs. Le respect des règles de base et de civisme doit être renforcé, répété et propagé !!!

Profitez des occasions de rencontres estivales afin de prendre soin les uns des autres, nous renforçons continuellement les liens nous unissant au sein de notre belle communauté.

La salle Idéfix devrait être complétée en grande partie pour la fin des classes. Les livres et quelques jeux de société seront disponibles sous forme " Je prends et je rapporte" de façon autonome. Vous aurez l'occasion de profiter de l'endroit seul ou en petit groupe, sur les heures d'ouverture. Un autre endroit propice aux rencontres et échanges dans notre centre communautaire.

En mon nom, ainsi que tous les membres de votre conseil municipal, nous vous souhaitons à tout un chacun un été rempli de moments mémorables en famille, entre amis, et ce, en toute sécurité.

Votre mairesse, Audrey Sénéchal

Soyons une communauté de bienveillance et de vigilance

Avec la belle saison, nous accentuons la bienveillance et vigilance !

Notre parc des Gaulois est de plus en plus prisé et accueille plusieurs nouveaux visiteurs.

N'hésitez pas à passer le message de bienveillance, en unissant nos forces tout un chacun, nous veillons à conserver nos actifs en bon état.

Comprenez qu'à chaque méfait, un coût de réparation ou de remplacement est directement relié.

La surface de dek hockey semble être bien appréciée par plusieurs. **Ce n'est pas le bon endroit pour faire du vélo et des freinages brusques sur cette surface.**

De grâce, avisez vos enfants, ils peuvent utiliser le terrain de basketball sans problème à vélo et non la surface de dek hockey.

Suite à la demande de plusieurs citoyens du Faubourg, nous avons installé des "dos d'âne" près du parc Poirier, car la vitesse de circulation n'est pas respectée et plusieurs semblent trouver du plaisir dans la vitesse et dans les manœuvres inadéquates... Il en va de la sécurité des enfants et des citoyens qui circulent à pied, à vélo et même en voiture.

Les caméras de surveillance extérieures au bureau municipal fonctionnent très bien. Alors, "SOURIEZ, VOUS ÊTES FILMÉS".

Nous vous demandons de conscientiser vos enfants, amis et visiteurs. Ces actions de sensibilisation et d'éducation seront garantes pour le présent et pour le futur au sein de notre beau village.

Renforçons notre bienveillance et notre vigilance envers nos voisins, nos concitoyens et envers nos biens collectifs. La force de notre village Gaulois a toujours eu l'avantage d'être tissé serré et que tout le monde se connaît. Alors profitons justement de ces avantages pour s'entraider tout un chacun. Le respect, l'entraide et la bienveillance sont des valeurs gagnantes pour chacun de nous!

Lorsque le projet sera réalisé, la salle Idéfix, sera débarrée sur les heures du bureau de poste et du bureau municipal.

ODYSSÉE : pour les jeunes parents qui veulent retourner aux études!

Le projet Odyssée du CJE de D'Au-tray-Joliette est un tremplin vers la formation générale des adultes. Ce parcours, d'une durée de 17 à 20 semaines, s'adresse aux jeunes parents âgés de 18 à 35 ans. Odyssée les aide à surmonter les défis qui pourraient les empêcher de retourner à l'école et de réussir leurs études.

Trois jours par semaine, les participants travaillent sur l'avancement de leurs cahiers de français et prennent part aux activités du projet. Ils reçoivent le soutien d'une intervenante et d'une enseignante. De plus, ils peuvent bénéficier d'un milieu de garde temporaire et d'un plan de transport, au besoin.

Des places sont disponibles, les entrées se font en continu! Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Natacha Lépine, intervenante au projet Odyssée, au 450 755-2226, poste 147 ou à natacha.lepine@moncje.com.

Odyssée est rendu possible grâce à la participation du ministère de l'Éducation et du Centre multiservice des Samares.

PARTICIPEZ À NOTRE CAFÉ-CAUSERIE MADA !

La municipalité de **Saint-Cléophas-de-Brandon** vous convie à un **café-causerie** convivial, dans le cadre de sa démarche **Municipalité amie des aînés (MADA)**.

MADA est une initiative soutenue par le gouvernement du Québec et l'Organisation mondiale de la Santé. Elle vise à adapter les politiques, services et structures des municipalités pour favoriser le vieillissement. En résumé, la démarche MADA est un engagement municipal concret pour créer des milieux de vie adaptés, inclusifs et dynamiques, où les aînés peuvent vieillir activement et en toute dignité.

Ce groupe de discussion est ouvert à toutes les personnes âgées de **50 ans et plus**. C'est l'occasion idéale pour partager vos expériences, vos préoccupations et vos idées, afin d'enrichir le plan d'action MADA de notre communauté.

Votre participation active est essentielle pour construire ensemble un environnement plus inclusif et adapté aux besoins des aînés.

Nous vous attendons nombreux pour échanger dans une ambiance chaleureuse et constructive.

- **Date : 11 juin 2025 à 13 h**
- **Lieu : Bureau municipal**
- **Café, jus et muffins sur place**
- **Durée : environ 2 heures**
- **Animé par la chargée de projet Mme Charlène Guertin**

Vous pouvez communiquer avec madame Catherine Gagnon au 450-889-5683 poste 6600 pour confirmer votre présence ou par courriel à dg@st-cleophas.qc.ca ou encore simplement vous présenter lors de la rencontre du 11 juin prochain.

Centre sportif Communautaire Brandon

Les travaux devraient être terminés à l'automne. Certains plateaux seront accessibles durant les travaux.

Pour demeurer à l'affût des développements, vous pouvez aller directement sur le site internet :

https://www.facebook.com/search/top?q=centre%20sportif%20et%20culturel%20de%20brandon&locale=fr_CA

LOISIRS

Nous vous informons que le comité des loisirs n'est malheureusement plus en activité. La fermeture officielle de ses livres et de sa charte sera prochainement effectuée. Les fonds restants seront transférés dans un compte dédié à la réalisation de projets ou d'activités à vocation communautaire.

Si vous souhaitez organiser une activité au sein de la communauté, nous vous invitons à préparer une proposition de projet et à venir la présenter aux membres du conseil municipal.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui se sont investis avec passion cet hiver pour vous offrir une belle surface de glace. Malgré leurs efforts, nous restons tributaires des caprices de Dame Nature. Nous tenons également à exprimer notre sincère gratitude envers tous les membres qui ont fait partie du comité des loisirs. Pendant de nombreuses années, ils ont généreusement consacré leur temps et leur énergie, de façon entièrement bénévole, pour organiser des activités au cœur de notre belle petite municipalité. Un immense merci à nos vaillants Gaulois !

En mon nom ainsi que tous les citoyens, jeunes et moins jeunes, MERCI pour votre implication.

Avis à la population de Saint-Cléophas

Rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

Considérant que lors de la séance ordinaire du 14 avril dernier, la directrice générale et greffière-trésorière a déposé, conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Je fais donc rapport aux citoyennes et citoyens de la Municipalité des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour cet exercice. L'année 2024 s'est terminée avec un surplus de l'exercice financier de 97 383 \$, montrant, ainsi, que la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon est en excellente santé financière ! Selon le rapport financier déposé à la séance ordinaire du 14 avril dernier, le surplus accumulé au 31 décembre 2024 est de 349 030 \$.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	401 239	472 381	436 063
Investissement	2		196 639	819 389
	3	401 239	669 020	1 255 452
Charges	4	526 364	559 964	534 956
Excédent (déficit) lié aux activités	5	(125 125)	109 056	720 496
Moins : revenus d'investissement	6 ()	196 639)(819 389)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(125 125)	(87 583)	(98 893)
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8		147 278	122 272
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10 (2 500)(85 937)(3 600)
Affectations				
Activités d'investissement	11 ())	7 348)
Excédent (déficit) accumulé	12	127 625	123 625	95 465
Autres éléments de conciliation	13			
	14	125 125	184 966	206 789
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15		97 383	107 896

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

LOISIRS

La municipalité de Saint-Cléophas souhaite informer ses citoyens que le comité des loisirs n'est plus en fonction. Toutefois, nous demeurons ouverts à toutes propositions d'activités communautaires.

Si vous êtes bénévole et désirez organiser une activité pour le bien-être de notre communauté, nous vous encourageons à soumettre votre projet. Pour ce faire, veuillez contacter Mme Catherine Gagnon au 450-889-5683 ou envoyer votre proposition par courriel à l'adresse suivante : dg@st-cleophas.qc.ca.

Nous sommes impatients de découvrir vos idées et de collaborer pour enrichir la vie communautaire de Saint-Cléophas-de-Brandon.

AVIS DISSOLUTION LOISIRS DE ST-CLÉOPHAS-DE-BRANDON

Par la présente, Loisirs de St-Cléophas-de-Brandon, une personne morale sans but lucratif constituée en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec, annonce sa dissolution effective à compter du 10 mars 2025.

Cette décision a été prise lors de l'assemblée générale ordinaire tenue le 10 mars 2025, conformément aux dispositions de nos statuts et à la législation en vigueur.

Le liquidateur désigné pour procéder à la liquidation des biens de l'organisme est Catherine Gagnon, qui pourra être contactée à l'adresse suivante : dg@st-cleophas.qc.ca ou par téléphone au 450-889-5683.

Les créanciers de l'organisme sont invités à faire parvenir leurs réclamations au liquidateur dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Fait à Saint-Cléophas-de-Brandon, ce 5 juin 2025.

Catherine Gagnon
Liquidateur de Loisirs de St-Cléophas-de-Brandon



Des activités pour toutes les familles et celles en devenir

POUR LES FAMILLES :

Brin de jasette – Déjeuner causerie entre parents

Les mercredis matin, 9h30 à 11h30. Enfants bienvenus. Gratuit.

BBQ entre pères

13 juin, 17h à 21h, gratuit

Assemblée générale annuelle

19 juin, 17h30 à 20h, gratuit

Jeudi animé

Comment redonner vie à vos vieux meubles

26 juin, 13h15 à 15h15, gratuit

Camping père-enfant

27 et 28 juin, coût à venir

Sortie familiale de fin d'année au Complexe Atlantis

5 juillet, coût à venir

POUR LES FUTURS ET NOUVEAUX PARENTS :

Coéquipiers dès le départ

- **Prénatal** -3 juin, 19h à 21h15, en virtuel, gratuit
- **Postnatal** -10 juin, 19h à 21h15, en virtuel, gratuit

Rencontres prénatales

- session de 5 rencontres, débutant le 4 juin, 19h à 21h, en virtuel, 40\$
- dernières préparations et réflexions avant de devenir parent, 9 juillet, 19h à 21h en virtuel, gratuit
- sur l'allaitement, 16 juillet, 19h à 21h, en virtuel, gratuit

Mèrentraide - groupe d'entraide pour future ou nouvelle maman vivant des difficultés d'adaptation

Les vendredis 6 et 13 juin, de 13h15 à 15h15, gratuit

Halte parent-bébé : Le développement par le jeu

19 juin, 10h à 11h30, gratuit

Atelier Méthode Bonapace

10 juillet, 19h à 21h30, 50\$ (rabais de 10\$ sur les inscriptions en ligne)

Infos et inscriptions : www.ciblefamillebrandon.com ou (450) 835-9094 et suivez-nous sur Facebook et Instagram.

RÉMUNÉRATION

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élu(e)s municipaux, voici le détail de rémunération des élu(e)s de l'année 2024 :

Rémunération de la mairesse : 5 880.73 \$ (organisme municipal) 8 088.63 \$ (organisme mandataire, MRC)

Allocation de la mairesse : 2 940.37 \$ (Organisme municipal) 4 044.35 \$ (organisme mandataire, MRC)

Rémunération conseillers : 1 737.97 \$

Allocation conseillers : 868.99 \$

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2024

Outre le maintien des opérations régulières de la municipalité, l'année 2024 a été marquée par des travaux importants, dont :

- Finalisation du réaménagement du parc et d'un sentier (le tout financé par la TECQ 2019-2023, Desjardins et le fonds régions ruralités (FRR VOLET 4), entres autres :
 - o Jardin communautaire avec affiches explicatives des différentes essences (plantation d'arbres, arbustes fruitiers)
 - o Installation de lampadaires solaires dans le sentier
 - o Installation de chainettes dans le sentier
 - o Mobilier urbain (bancs berçants, etc.)
 - o Asphalte recyclé dans le stationnement du parc des Gaulois
- Création d'un comité MADA et début de la démarche pour la réalisation d'une politique et plan d'action en faveur des aînés (subvention programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés, volet 1)
- Entretien préventif et palliatif dans le Faubourg de l'Érablière (rue)
- Mise aux normes du champ d'épuration et de la fosse septique

Les membres du conseil municipal travaillent au développement à long terme de la municipalité et continueront d'aborder de façon très serrée la gestion des finances municipales tout en restant à l'écoute des citoyens de façon équitable pour tous. Le contrôle serré de l'administration municipale appliqué tout au long de l'année a permis de faire un suivi conforme des dépenses courantes et de celles de divers projets.

Je tiens à remercier personnellement mes collègues du Conseil municipal pour leur travail constant, leur appui et leur implication, de même que nos employés municipaux pour leur dévouement et leur dynamisme, et bien sûr sans oublier l'excellent travail de tous les bénévoles.

Un immense MERCI à vous tous qui faites de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre!



ATTENTION!

La tique peut transmettre la maladie de Lyme

Demeurez dans les sentiers



Utilisez
du chasse-
moustiques



Portez
des vêtements
longs et clairs



Lavez-vous
après l'activité



Examinez votre
corps au retour
de l'activité

Taille réelle de la tique adulte

AVANT LA PIQÛRE



Soyez vigilants!

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière
Québec

ALERTES CITOYENNES

Saviez-vous que vous pouvez vous inscrire en ligne sur le portail citoyen ?

Cauca est un logiciel d'alertes citoyennes qui facilite le contact rapide avec les citoyens, et ce, en cas de besoin. Que ce soit pour une urgence publique, des travaux routiers ou toutes autres alertes nécessaires.

Vous pouvez également contacter directement le bureau municipal pour vous inscrire et la personne responsable pourra faire l'inscription pour vous par téléphone.

Vous pouvez vous inscrire via le lien suivant : <https://portailcitoyen.cauca.ca/registration/general-information>

Ensuite, vous cliquez sur : INSCRIVEZ-VOUS

CAUCA

Alertes et notifications de masse



C'est parfois difficile
de trouver les bons mots.

Besoin d'aide ? Appelez-nous !

1 866 APPELLE

1 866 277-3553
ouvert 24/7



LIGNE D'INTERVENTION TÉLÉPHONIQUE 24/7

Le 1 866 APPELLE est le numéro de la ligne d'intervention téléphonique provinciale en prévention du suicide. Chaque appel est transféré automatiquement à la ressource mandatée pour le territoire d'où il provient. Dans Lanaudière, c'est au Centre de prévention du suicide de Lanaudière (CPSL) que revient ce mandat.



En tout temps, lorsque vous joignez la ligne d'intervention téléphonique, vous obtenez le soutien d'un intervenant formé et capable de :

- S'assurer que l'appelant ne représente pas un danger pour lui-même ou pour autrui;
- Aider l'appelant à désamorcer et résoudre la crise de façon adéquate;
- Offrir du soutien et de l'information à l'entourage d'une personne en détresse et aux intervenants qui en expriment le besoin;
- Offrir du soutien aux personnes endeuillées par suicide;
- Soutenir l'appelant, l'informer, raviver l'espoir, etc.



Le Centre d'action bénévole Brandon offre depuis plus de 35 ans des services favorisant le maintien à domicile des aînés, en plus de faire la promotion de l'action bénévole sur le territoire de Brandon. Nous sommes très fiers de soutenir les personnes aînées de notre communauté.

SERVICES DE SOUTIEN À DOMICILE



**POPOTE
ROULANTE**

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
BRANDON

La Popote roulante s'adresse principalement aux aînés en perte d'autonomie et aux personnes vivant avec une maladie chronique ou un handicap. Nous effectuons la livraison de repas cuisinés maison et surgelés à travers les 7 municipalités de Brandon. Possibilité de venir chercher votre commande sur place

La Popote roulante s'adresse principalement aux aînés en perte d'autonomie et aux personnes vivant avec une maladie chronique ou un handicap. Nous effectuons la livraison de repas cuisinés maison et surgelés à travers les 7 municipalités de Brandon. Possibilité de venir chercher votre commande sur place



**TRANSPORT
ACCOMPAGNEMENT
BÉNÉVOLE**

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
BRANDON

Service d'accompagnement à des rendez-vous médicaux pour les personnes aînées. Une priorité est donnée aux aînés et aux gens ayant des rendez-vous en oncologie. Nous vous recommandons de nous contacter afin d'obtenir davantage d'informations sur les modalités de ce service.

Service d'accompagnement à des rendez-vous médicaux pour les personnes aînées. Une priorité est donnée aux aînés et aux gens ayant des rendez-vous en oncologie. Nous vous recommandons de nous contacter afin d'obtenir davantage d'informations sur les modalités de ce service.



**ACCOMPAGNONS
NOS AÎNÉS**

UNE INITIATIVE DU CENTRE D'ACTION
BÉNÉVOLE BRANDON

Travailleur de milieu qui accompagne et soutient les aînés dans le but de les aider à identifier leurs propres solutions ainsi qu'à poser des actions concrètes pour améliorer leur situation. Gratuit et confidentiel.



**RECRUTEMENT
ET FORMATION
BÉNÉVOLE**

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
BRANDON

Recrutement bénévole : Vous souhaitez faire une différence dans la vie des aînés? Devenez accompagnateur-bénévole! Nous sommes toujours à la recherche de personnes dévouées et empathiques pour transporter et accompagner des personnes aînées ou vulnérables à des rendez-vous médicaux. Nous offrons le remboursement complet des frais de kilométrage.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE BRANDON
75, rue Saint-Cléophas, Ville de Saint-Gabriel
Tél. : 450 835-9033
Courriel : cbb9033@gmail.com

Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi
De 8h30 à 12h
13h à 16h

VOTRE PISCINE EST-ELLE RÉGLEMENTAIRE?

Si vous êtes propriétaire d'une piscine ou d'un spa, **vous devez** vous assurer de mettre votre installation aux normes, en conformité avec le [Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles](https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/s-3.1.02,%20r.%201) : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/s-3.1.02,%20r.%201>

du gouvernement du Québec, et ce, au plus tard le **30 septembre 2025**.

Cette obligation s'applique à tous les propriétaires de piscine et de spa de 2000 litres et plus, incluant ceux qui en ont fait l'installation avant 2010.

Comment savoir si ma piscine ou mon spa est conforme et sécuritaire?

Quelques outils en ligne sont disponibles pour vous aider à déterminer si votre piscine ou votre spa est sécuritaire et conforme à la réglementation en vigueur. : <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/piscines-et-spas/securite-piscines-residentielles/securisez-piscine>



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CLÉOPHAS-DE-BRANDON